



Jardins, partagés cultiver ensemble



Origines



Le mouvement des Jardins partagés en France a vu le jour dans les années 90.

Aux origines :
les jardins familiaux d'Europe,
et les Community Gardens
d'Amérique du Nord.

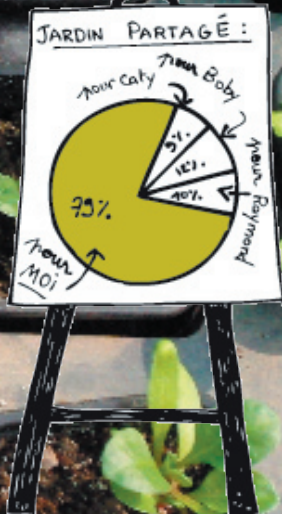
Les jardins partagés

Les jardins partagés sont des lieux ouverts à tous, gérés collectivement et respectueux de l'environnement

On y partage :
un projet
un espace
des activités
les saisons
et du temps !



ET VOILA
L'ÉCRAN !



Diversités

Ouverts à tous

(en permanence ou temporairement)

les jardins peuvent s'organiser en :

Parcelles collectives

Une parcelle de 10 m² à 1 hectare à jardiner ensemble.

Parcelles individuelles

Des parcelles individuelles et familiales de 30 à 150m²
... gérées collectivement

Jardins de trottoirs

Au pied des arbres, sur les trottoirs ou les places, les habitants jardinent et aménagent les espaces occasionnellement ou durablement.

Pieds d'immeubles

Des jardinets aux pieds des immeubles jardinés et entretenus par les habitants.

Où les trouver ? :

Les divers jardins partagés
peuvent prendre place

sur l'espace public :

Pelouses, délaissés urbains,
Parcs, jardins publics,
Trottoirs, places..

et sur l'espace privé :

Foyers de vie,
Maisons de retraite,
Coeur d'ilôts,
Terrains de particuliers, agriculteurs...

Les jardins partagés font souvent l'objet de conventions de mise à disposition de terrain entre les porteurs de projets de jardins et les propriétaires/bailleurs du terrain.



Valeurs partagées

Solidarité et lien social

Les jardins partagés sont des lieux ouverts à tous favorisant les échanges interculturelle et générationelle.
Souvent adaptés a l'accueil de tous les publics (adultes, enfants, personnes à mobilité réduite...) ce sont des espaces solidaires.

Respect de l'environnement

Les jardiniers travaillent la terre en respectant l'environnement, préférant les techniques de jardinage naturel.
Les jardins partagés sont ammenagés dans une démarche écologique : espace compost, récupérateur d'eau de pluie, toilettes sèches

Amélioration du cadre de vie

En participant au jardin, les habitants contribuent à l'image du quartier et participent ainsi activement à la qualité de leur cadre de vie.



Santé et alimentation

Les jardins partagés permettent de contribuer au bien être de la personne (activité physique , plaisir au jardin ...) et d' accéder à une alimentation de qualité.

Convivialité

Au coeur des jardins partagés des espaces de convivialités (tables, chaises, décoration...) favorisent les échanges. Des manifestations (fêtes, repas, concerts...) sont organisées régulièrement dans ces lieux.

Citoyenneté

Etapes



Concertation

Habitants, services espaces verts et urbanismes municipaux, élus, associations de quartier, écoles, bailleurs sociaux ... Ensemble autour de la table pour entendre les envies des uns et les besoins des autres. Le travail de concertation aboutit alors à un projet commun de jardin partagé.

Information

Porte à porte dans le quartier, articles dans la presse locale, panneaux d'information : afin de présenter le projet du jardin partagé au plus grand nombre.

Localisation

Trouver le terrain : visite du quartier, repérage et choix collectif.

Elaboration

Ecriture collective de documents communs aux acteurs du futur jardin : projet, règlement, charte, convention...

Aménagement

Aménager le jardin afin d'accueillir les jardiniers et les visiteurs : parcelles individuelle et/ou collectives, espace convivialité...

Intégrez le jardin dans son environnement (paysage et voisinage ...)

Animation

Animer des activités avec les jardiniers (jardinage, aménagement, ateliers, réunions...).

Animer des activités conviviales ouverts à tous (repas, fêtes ...)

Accueil

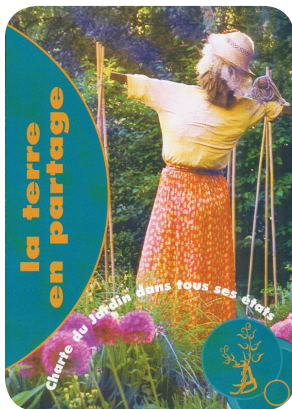
Veillez à ce que les jardins partagés restent en permanence ouverts à tous : visiteurs, voisins et nouveaux jardiniers.



Charte JTSE

Charte du Jardin dans Tous Ses Etats (extrait)

www.jardinons.com



« Dans la mise en oeuvre des projets de jardins, quelles que soient leur forme, nous nous engageons à promouvoir :

Gestion participative : elle organise des échanges entre les acteurs, prend en compte les souhaits, désirs et contraintes, s'efforce de faire place à la diversité des points de vue. Les règles d'accès et de fonctionnement sont définies collectivement.

Animation : elle permet la pérennisation et l'évolution des projets. Elle est assurée par des personnes reconnues des acteurs, attentives à écouter la parole de tous et capables de comprendre et de guider les pratiques de chacun.

Respect de l'environnement : il est assuré par la mise en oeuvre de modes de gestion et de pratiques culturelles favorisant la biodiversité (sauvage ou domestique), respectueuse du vivant, intégrant une gestion écologique des cycles naturels, de l'eau et des déchets.

Intégration paysagère des jardins : elle doit être recherchée, par la qualité des aménagements et des constructions (favorisant notamment l'auto construction dans de bonnes conditions), la prise en compte des caractéristiques environnementales des sites, la gestion et la mise en valeur des paysages.

Le réseau JTSE Bretagne

Le réseau JTSE Bretagne, coordonné par Vert le Jardin (Brest) et en lien avec le JTSE National a pour mission de développer et promouvoir les Jardins Partagés en Région Bretagne.

«Vous avez un projet de jardins partagés ?

Contactez Vert le jardin qui vous mettra en relation avec les acteurs locaux près de chez vous afin de répondre à vos besoins de :

Diagnostic

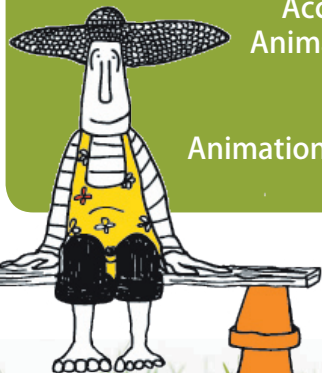
Accompagnement de projet

Animation de réunions publiques

Conférence

Formations

Animations / Ateliers techniques de jardins





Jardin dans Tous Ses Etats Bretagne

Coordinateur Régional JTSEB
Vert le Jardin

25 rue Docteur Pouliquen
29200 BREST 02 98 46 06 92
vertlejardin@wanadoo.fr
www.vertlejardin.infini.fr
www.jardinons.com

document réalisé avec le soutien financier de :

